

FOCUS HOME INTERACTIVE
Société anonyme à directoire et à conseil de surveillance
Au capital de 5.697.108 Euros
Parc de Flandre « Le Beauvaisis » - Bâtiment 28
11, Rue de Cambrai - 75019 Paris
RCS Paris B 399 856 277

**RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2017**

Le 26 avril 2017,

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la Société Focus Home Interactive (ci-après, la « **Société** », ensemble avec sa filiale américaine, le « **Groupe** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre les comptes annuels et consolidés à votre approbation.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE LA FILIALE

1. Activité de la Société et du Groupe

• **Présentation générale de l'activité de Focus Home Interactive**

Créée en 1995, Focus Home Interactive est un éditeur français de jeux vidéo dont la vocation est de produire et distribuer des jeux vidéo à succès originaux sur consoles de salon et PC, en téléchargement et en magasin, dans le monde entier.

Focus Home Interactive accompagne les studios de développement dans le suivi de production des jeux dont elle assure la communication et la commercialisation en s'appuyant sur les réseaux de distribution de ses partenaires – c'est-à-dire les réseaux de grossistes et magasins pour ce qui est de distribution physique, ou des plateformes de téléchargement pour la distribution digitale.

Focus Home Interactive a cherché et réussi à établir un écosystème pérenne de studios partenaires, en majorité français et à permettre le développement de talents qui ont été confirmés au fil des années à travers des jeux « AA » de plus en plus ambitieux.

• **Situation du Groupe et analyse de l'évolution des affaires**

L'année 2016 est une année de consolidation après deux années de forte croissance. Nous sommes fiers d'annoncer un chiffre d'affaires consolidé de 75 577 K Euros, soit 9% supérieur au chiffre

d'affaires de l'année 2015. Cette croissance s'explique notamment par le lancement réussi de « *Farming Simulator 17* » en octobre 2016 qui figure parmi les meilleures ventes de l'année sur le marché des jeux vidéo. En France, « *Farming Simulator 17* » figure parmi le Top 20 des meilleures ventes de l'année, au milieu de véritables blockbusters. La réussite du lancement de ce jeu vidéo au niveau mondial nous a permis de réaliser le plus meilleur trimestre de toute l'histoire de Focus Home Interactive.

La Société a continué à renforcer ses équipes, en augmentant notamment les effectifs de l'équipe de production nécessaire pour assurer le suivi des jeux en cours de développement et qui sortiront en 2018 et en 2019, et notamment parmi eux le titre « *A Plague Tale : Innocence* » signé à la fin de l'année 2016 avec Asobo studio, l'un des tous meilleurs studios français. Ce studio bordelais a précédemment réalisé des jeux pour les sociétés Pixar, Disney, Microsoft et Ubisoft. Cette signature renforce la position de Focus Home Interactive en tant que premier partenaire du jeu vidéo français indépendant.

Enfin, le contrôle fiscal sur les années 2013 et 2014 a donné lieu à des ajustements sans impact significatif sur les comptes de Focus Home Interactive.

- **Résultats consolidés**

Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 75,6 M€, soit une progression de 9% par rapport au 31 décembre 2015.

La marge brute de la Société s'élève à 24,4 M€ au 31 décembre 2016, soit une croissance de 9,7 % par rapport au 31 décembre 2015. Cette évolution est tirée à la hausse par l'augmentation des ventes et dans une moindre mesure à la baisse par les coûts de fabrication liée à la part digitale des ventes en forte croissance.

Le résultat courant s'élève à 9 M€ et inclut, contrairement à l'exercice précédent, 0,5 M€ de charges liées à l'acquisition définitive et en cours des AGA.

Alors que les ventes en téléchargement représentaient 46% du chiffre d'affaires en 2015, elles sont passées à 58% du chiffre d'affaires en 2016. Le back catalogue et les lancements réussis de « *Battlefleet Gothic* » et de « *Space Hulk* », deux jeux vidéo sur ordinateur vendus uniquement en ligne, expliquent en partie cette performance. La Société observe également une forte augmentation des ventes en digital avec sa franchise *Farming Simulator*, historiquement orienté *retail* du fait de son audience très grand public.

Bien que le Groupe ait continué à renforcer ses équipes en 2016, passant de 66 salariés (en ETP) à la fin 2015 à 87 salariés au 31 décembre 2016, le résultat courant a augmenté de 5%, passant de 8,6 M€ en 2015 à 9 M€ en 2016.

Le Groupe confirme la stratégie annoncée lors de son introduction en bourse en augmentant les budgets dédiés aux investissements dans les jeux vidéo futurs, et dont les premiers lancements sont prévus en 2017. La trésorerie nette est de 13,2 M€ au 31 décembre 2016.

- **Activité en matière de recherche et développement**

Focus Home Interactive n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

2. Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers

- **Risques liés à la dépendance à l'égard des studios de développement externes**

Focus ne dispose pas de studio de développement intégré et il n'existe aucune relation capitalistique entre un ou plusieurs studios et la Société. La détérioration des relations existantes avec un ou plusieurs studios de développement partenaires ou les difficultés que pourrait rencontrer la Société à nouer des partenariats avec de nouveaux acteurs pourraient avoir un impact négatif plus ou moins sensible sur les revenus, les résultats futurs, la situation financière et le développement du Groupe. La défaillance financière d'un studio constituerait également un risque pour la Société.

- **Risques liés à la recherche et à la fidélisation des talents**

La réussite de notre Groupe dépend très largement du talent, des compétences et de l'implication des dirigeants mais également des collaborateurs clés.

Nous estimons qu'une partie au moins des tâches effectuées par ces collaborateurs clés pourrait être effectuée par d'autres collaborateurs, le cas échéant après une période d'adaptation et/ou de formation. Toutefois, le succès du Groupe étant notamment lié à la collaboration passée et présente de ses collaborateurs clés, nous ne pouvons garantir que leur départ ou indisponibilité, totale ou partielle, n'aurait pas un effet défavorable significatif sur notre activité, notre situation financière, nos résultats et nos perspectives de développement.

Focus Home Interactive aura besoin de recruter de nouveaux collaborateurs de haut niveau pour le développement de ses activités. Nous sommes en concurrence avec d'autres sociétés, françaises et étrangères, pour recruter et retenir notamment des personnels techniques hautement qualifiés. Notre incapacité à attirer ces personnes clés pourrait empêcher Focus Home Interactive d'atteindre nos objectifs et pourrait donc avoir un effet défavorable significatif sur notre activité, notre situation financière, nos résultats et nos perspectives de développement.

- **Risques liés à la gestion de la croissance interne de la Société**

Focus Home Interactive enregistre une croissance rapide de ses activités, ce qui requiert une implication forte de l'équipe dirigeante et nécessite une infrastructure opérationnelle et financière solide. La capacité de la Société à gérer efficacement sa croissance imposera d'utiliser de manière optimale l'ensemble de ses ressources disponibles et de veiller à leur adéquation avec les besoins futurs.

Si nous ne parvenions pas à gérer de façon efficace la croissance de nos activités, la qualité de notre offre pourrait en souffrir, ce qui pourrait nuire à notre notoriété et avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats et le développement de notre Société.

- **Risques liés à la non-réalisation du plan de développement**

Focus Home Interactive, comme tous les éditeurs, est dépendant du succès de son catalogue produits et de l'adéquation de son offre à la demande des consommateurs afin de pouvoir développer son activité dans les exercices à venir.

Si Focus Home Interactive ne parvenait pas à atteindre les succès escomptés sur son catalogue de jeux vidéo actuels et futurs dans les délais escomptés, cela pourrait avoir un effet défavorable

significatif sur les perspectives de croissance, la situation financière, les résultats et le développement de la société.

- **Risques liés à l'évolution du marché et à la concurrence**

Focus Home Interactive évolue sur un marché en croissance, mais de plus en plus concurrentiel et sélectif, soumis à des mouvements de concentration et marqué par une grande rapidité des évolutions technologiques, requérant des investissements importants en recherche et développement et soumis à des fluctuations économiques.

Par ailleurs, Focus Home Interactive doit faire face à l'accélération de la dématérialisation des jeux vidéo (téléchargement en ligne du jeu) et à l'émergence du marché du Cloud gaming.

Pour rester compétitif, il est essentiel de bien anticiper les tendances du marché et donc de bien choisir le format de développement d'un jeu vidéo. Un choix inapproprié pourrait avoir des conséquences défavorables sur le chiffre d'affaires, la rentabilité, la situation financière et le développement de notre Société.

Bien que la Société ait un modèle économique spécifique, elle est confrontée à une concurrence directe et indirecte composée de nombreux éditeurs de taille et de positionnements différents. L'accroissement de la concurrence à laquelle est confrontée Focus Home Interactive constitue un risque.

- **Risques liés au décalage ou de mauvais démarrage lors de la sortie d'un jeu phare**

Dans un contexte très concurrentiel, l'annonce du décalage d'un jeu attendu, quelle qu'en soit les raisons, pourraient avoir un effet défavorable plus ou moins significatif sur les revenus, les résultats futurs de Focus Home Interactive, sa situation financière et son développement.

C'est pourquoi la Société s'est fixée un double objectif de lancer des jeux de qualité et innovant tout en respectant des objectifs de coûts et de délais. De plus, grâce à son catalogue diversifié et caractérisé par une récurrence des succès, la Société n'est pas dépendante du succès d'un jeu phare sur chaque exercice.

- **Risques liés à la dépendance à l'égard des consoliers**

Dans le cadre de la commercialisation des jeux vidéo sur les différentes consoles, la Société doit soumettre chaque jeu à diverses étapes de validation par le consolier. La maîtrise par la Société de l'ensemble des exigences des constructeurs et des évolutions permanentes des cahiers des charges propres à chaque console au rythme notamment de l'enrichissement des technologies, constitue un enjeu majeur.

Bien qu'il n'existe aucune contrainte technique imposée pour les jeux destinés aux PC, Focus Home Interactive s'impose également un cahier des charges technique similaire à ceux requis par les consoliers afin que les jeux PC édités par Focus Home Interactive soient autant que possible exempts de problèmes techniques et offrent à l'utilisateur, quelle que soit la configuration de son ordinateur, une expérience de jeu similaire.

Par ailleurs, à l'instar de tous les éditeurs de jeux pour consoles, la Société est contrainte de produire les jeux destinés à la distribution physique dans des usines appartenant aux principaux consoliers ou des prestataires externes certifiés par leurs soins. Ainsi, l'approvisionnement est soumis à une approbation préalable des constructeurs, à la fabrication de ces supports en quantité suffisante et à la

fixation du taux de royalties. Toute modification des conditions de vente par les constructeurs pourrait avoir un impact défavorable plus ou moins significatif sur les résultats de la Société et la situation financière du Groupe. Pour les jeux PC/Mac, il n'existe aucune dépendance particulière.

Enfin, Focus Home Interactive doit également obtenir les agréments pour chaque console de la part des consolistes (Sony, Nintendo ou Microsoft) afin d'être en mesure de pouvoir éditer des jeux sur ces consoles. La Société a obtenu les agréments sur l'ensemble des consoles incontournables, qui sont valables sur la période d'exploitation de la console, ainsi l'obtention de ces agréments ne constitue pas un risque significatif pour Focus Home Interactive.

- **Risques liés à une éventuelle dépendance commerciale**

A ce jour, nous estimons ne pas être dans une situation de dépendance commerciale que ce soit vis-à-vis d'un client ou d'un type de clientèle. Nous l'expliquons par la diversité de notre réseau de partenaires distributeurs retail implantés dans le monde entier et la diversification de nos canaux de commercialisation pour nos ventes dématérialisées.

Ainsi, en matière de distribution physique, Focus Home Interactive compte en France un portefeuille actif de plus de 10 clients composé de grands comptes de type centrales d'achat, grossistes, multi-spécialistes et spécialistes ainsi que d'un réseau de près de 50 distributeurs à l'international couvrant plus de 80 territoires. Les contrats de distribution sont conclus en général pour une durée d'un an, nous offrant ainsi la possibilité de changer relativement facilement de distributeur en cas de défaillance de l'un d'entre eux ou de performances en deçà des attentes.

En matière de ventes dématérialisées, la Société dispose à la fois de sa propre boutique en ligne et d'une présence sur les principales plateformes de téléchargement de jeux vidéo.

Afin de se prémunir contre les risques d'impayés sur la vente de produits physiques, nous avons souscrit un contrat d'assurance-crédit auprès d'Euler Hermès couvrant la majeure partie du chiffre d'affaires consolidé au titre des exercices 2016.

Le taux de créances clients présentant un risque de recouvrement observé est très faible, il a été de 3% au titre de l'exercice 2016.

Enfin, contrairement à ses concurrents de taille significative qui misent sur le dernier trimestre de l'exercice pour profiter des ventes de Noël pour lancer leurs « *titres blockbusters* », la Société s'attache à ne pas concentrer le lancement de ses nouveaux titres sur cette même période afin d'optimiser la visibilité. Même si des pics de vente liés à des succès commerciaux plus ou moins marqués peuvent être constatés, les ventes du Groupe ne sont donc pas concernées par une saisonnalité structurelle.

- **Risques liés à la réglementation propre aux jeux vidéos**

La Société, comme tout éditeur de jeux doit se conformer aux dispositions légales nationales et communautaires, qui peuvent s'appliquer notamment au contenu des jeux vidéo et à la protection des consommateurs. Le non-respect de ces dispositions légales et, ses conséquences possibles, à savoir l'éventuel retrait d'un jeu vidéo du marché ou la mise en cause de la responsabilité de l'éditeur, pourraient avoir un impact négatif plus ou moins significatif sur les ventes, les résultats, la situation financière et les perspectives de développement du Groupe.

- **Risques liés aux droits de propriété intellectuelle et aux contrats de licences**

Risques liés à la remise en cause des droits d'exploitation dans un territoire

Lorsque Focus Home Interactive est titulaire des droits sur le titre des jeux vidéo, il a été mis en place une politique de protection de ce dernier à titre de marque en fonction des risques identifiés sur les territoires de distribution, de la nature du jeu vidéo et des perspectives de ventes futures.

Outre la protection au titre du droit des marques, il existe dans de nombreux pays dans lesquels la Société a son activité, des dispositions légales au titre du droit d'auteur et de la concurrence déloyale dont le titre et/ou le jeu vidéo bénéficient afin de garantir leur protection.

A ce jour, aucun des droits sur les titres et/ou jeux vidéo exploités par la Société n'a été revendiqué sur aucun territoire par un tiers. En cas de survenance d'une telle revendication, l'activité, les résultats, la situation financière et les perspectives de la Société pourraient s'en trouver affectés de manière plus ou moins significative selon le titre et/ou jeu vidéo concerné.

Risques liés au renouvellement du portefeuille de droits

Compte tenu de son activité, Focus Home Interactive est directement concernée par la gestion d'un portefeuille de droits concédés par les studios de développement.

Les droits d'exploitation sur les jeux obtenus par la Société auprès des studios, à travers des droits d'édition et de reproduction, lui sont conférés pour un territoire et une durée déterminés (durée qui peut être variable en fonction des contrats). Focus Home Interactive dispose donc d'un droit limité dans le temps sur les jeux vidéo développés par les studios.

Dans l'hypothèse où la Société ne parviendrait pas à acquérir de nouveaux droits, cette dernière verrait son catalogue d'exploitation diminuer, ce qui pourrait alors impacter négativement ses revenus, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives de développement.

Risques liés à l'évolution aux tendances du marché et à l'évolution dans la fonctionnalité des jeux en portefeuille

Focus Home Interactive observe que les jeux vidéo deviennent de plus en plus sociaux avec des interactions entre joueurs à l'intérieur des jeux vidéo. Ainsi certains permettent la création d'éléments susceptibles d'être soumis aux droits d'auteur ainsi que la réalisation d'échanges potentiellement soumis au droit de la consommation.

Nous veillons à ce que ces évolutions soient encadrées en conformité avec les dispositions légales applicables.

Risques liés au piratage et à la contrefaçon de droits d'auteurs

Le succès grandissant du catalogue de Focus Home Interactive peut entraîner des tentatives de copies illégales et de piratage.

A ce jour, notre Société n'a jamais été confrontée à des actions de piratages d'une ampleur telle, que ses résultats, sa situation financière ou son image de marque en aient pâties. Nous considérons que la digitalisation croissante du marché des jeux vidéo diminue drastiquement le risque de piratage des jeux vidéo. En effet, la digitalisation a permis aux éditeurs d'ajouter de nouvelles fonctionnalités téléchargeables ou utilisables en ligne en plus du jeu de base (qui s'entend sans connexion à internet), comme notamment :

- des mises à jour fréquentes des jeux vidéo par internet (sur consoles comme sur PC) permettant la correction de défauts du jeu ;
- le partage de données entre utilisateurs (« les communautés ») ;
- des modes multi-joueurs en ligne ; et
- des contenus additionnels à télécharger dont certains à titre gratuit.

Ces fonctionnalités sont autant de services additionnels qu'offre la digitalisation et qui ne peuvent être accessibles à des jeux vidéo piratés puisque pour y avoir accès, il est nécessaire au joueur de disposer du jeu original (comportant des clés de codage cryptés). A défaut, le joueur peut toujours pirater un jeu mais ne pourra accéder à cet ensemble de contenus et se retrouve avec un jeu par essence fortement appauvri. Ainsi, la digitalisation croissante rend quasi systématique l'achat d'un jeu légal.

Nous considérons que notre positionnement puissant sur le segment du digital est de nature à limiter (même s'il ne peut être en totalité circonscrit) tout risque majeur de piratage de ses produits.

- **Risque de change**

Focus Home Interactive exerce ses activités à l'international et est donc sujet au risque de change provenant de différentes expositions en devises autre que l'Euro, et plus particulièrement en dollars américains, monnaie de facturation retenue aux Etats-Unis . Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la part des ventes facturée en dollars américains s'est élevée à 51% du chiffre d'affaires consolidé. Le résultat d'exploitation ainsi que les liquidités du Groupe sont donc soumis à des fluctuations des cours de change.

Notre Société bénéficie cependant d'un adossement mécanique entre des dépenses engagées en dollars (à savoir principalement les coûts de fabrication des supports physiques des jeux vidéo pour consoles et PC à destination du territoire américain, et supportés par la filiale américaine) et les encaissements sur ventes de jeux en dollars américains sur les ventes de produits physiques aux États-Unis. Néanmoins, le volume d'encaissement en dollars américains concernant une part importante des ventes réalisées en téléchargement pour lesquels aucun coût en dollars américains n'est directement imputé, le Groupe est fréquemment en situation excédentaire en dollars sur laquelle il peut être confronté aux fluctuations de la parité EUR/USD à moyen ou long terme.

Afin de limiter cette exposition au risque de change, le Groupe met en place des contrats de couverture de change Euro/Dollar américain, à différentes échéances, souscrits sur la base des prévisions d'excédent de devises USD à recevoir, ces contrats couvrant partiellement les excédents budgétés.

Ne pouvant exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change, la Société revoit régulièrement les prévisions de flux à couvrir et renforce sa politique de couverture de ces risques au fur et à mesure de l'évolution. Si Focus Home Interactive ne parvenait pas à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficaces à l'avenir, sa rentabilité pourrait s'en être altérée.

- **Risque de liquidité**

L'échéancier de la dette financière au 31 décembre 2016 est le suivant :

Consolidé (en K€) - audité	TOTAL	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts bancaires et prêts OSEO	2 908	1 110	1 798	
Concours bancaires courants	0			
Total des emprunts et dettes financières	2 908	1 110	1 798	0
Valeurs Mobilières	2 000	2 000		
Trésorerie disponible	11 138	11 138		
Trésorerie nette / (Endettement net)	10 230	12 029	-1 798	0

Le Groupe revoit régulièrement ses sources de financement afin de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en tenant compte de sa trésorerie disponible (au 31 décembre 2016 s'élevant à 11 138 K€) ainsi que :

- les sommes mobilisées dans les placements,
- du plan de remboursement de la dette financière existant à cette même date,
- du niveau d'activité actuel, et
- des engagements hors bilan.

Risque lié à l'existence de covenants financiers

Certains des emprunts souscrits par la Société comportent des clauses de respect de ratios financiers calculés annuellement sur la base des comptes sociaux de la Société.

Financement bancaire du Groupe obtenu auprès de la banque Palatine en septembre 2012; les covenants testés à chaque clôture annuelle sont :

- maintien d'un niveau de capitaux propres, après affectation des résultats et intérêts minoritaires, au moins égal à 85% de celui existant au 31 décembre 2011 (i.e. 1 908 K€) ;
- maintien du niveau du rapport « Fonds Propres » et « Quasi Fonds Propres » sur l'endettement total à « Moyen et Long Terme » (total des dettes à plus d'un an telles que présentées dans l'annexe aux comptes consolidés) à un niveau supérieur ou égal à 1 ;
- maintien du niveau du rapport « Endettement Ajusté » (dettes financières diminuées des disponibilités et des valeurs mobilières de placement) sur « Situation nette » à un niveau inférieur ou égal à 2.

Ces ratios étaient respectés au 31 décembre 2016.

Par ailleurs, les emprunts souscrits auprès de HSBC et de la Banque Palatine en juillet et août 2014 comportent également des covenants que Focus Home Interactive doit respecter à chaque clôture annuelle calculés annuellement sur la base des comptes sociaux de la Société.

Emprunt Banque Palatine : les clauses sont identiques à celles attachées à l'emprunt souscrit en septembre 2012 et indiquées ci-dessus, à l'exception du maintien de niveau des capitaux propres qui doit être au moins égal à 90% de celui existant au 31 décembre 2013 (i.e. 4 424,6 K€).

Emprunt HSBC, les covenants sont les suivants :

- maintien du niveau de « Fonds Propres » à un niveau égal ou supérieur à 4 951 K€ ;
- maintien du niveau du rapport « Fonds Propres » sur le total du bilan à un niveau supérieur à 15% ;

- maintien du niveau du rapport de l'endettement total à « Moyen et Long Terme » (total des dettes à plus d'un an telles que présentées dans l'annexe aux comptes consolidés) sur les « Fonds Propres » à un niveau inférieur à 1.

Le non-respect de ces ratios, ou l'absence de waiver ou d'autorisation préalable des établissements bancaires prêteurs, pourrait entraîner l'exigibilité immédiate du capital restant dû à la date de non-respect, à défaut d'obtenir l'accord de la banque de renoncer au remboursement anticipé du solde dû.

Au 31 décembre 2016, l'ensemble de ces nouveaux covenants sont respectés.

Il est rappelé qu'en 2012, un nantissement portant sur 40 280 titres de la Société a été accordé en sûreté sur les deux premiers emprunts par la société NABUBOTO, et ce pour un montant de 250 K€ au profit de la Banque Crédit du Nord et la Banque Palatine pari-passu.

Il est également rappelé qu'en juillet 2014 un nantissement portant sur 79 712 titres de la Société (soit 1,13% du capital) a été accordé en sûreté sur les deux emprunts souscrits en juillet et août 2014 par la société NABUBOTO (contrôlée par Denis THEBAUD, actionnaire majoritaire de la Société), pour un montant estimé de 375 K€ au profit de Banque Palatine et HSBC pari-passu. Par avenant du 11 juillet 2016, le nombre d'actions nanties a été ramené à 25 424 titres.

Risque de taux

L'intégralité des emprunts souscrits par le Groupe à la date du présent rapport et décrit ci-avant ont été réalisés à taux fixe.

Les placements en cours au 31 décembre 2016 sont à taux garanti et ne sont pas exposés à la variation des taux de manière à impacter le niveau de ses liquidités disponibles.

La Société considère que toute évolution à la hausse ou à la baisse d'environ 1% des taux d'intérêts aurait un impact non significatif sur son résultat net au regard du niveau dégagé par le résultat d'exploitation.

Risque relatif à l'existence d'instruments dilutifs

A ce jour, la Société a procédé à l'attribution de valeurs mobilières et d'instruments donnant accès au capital (actions gratuites, stock-options et bons de souscription d'action) au profit de dirigeants, salariés et membre du conseil de surveillance.

La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou à l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société dans le cadre, notamment, de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés. Dans de tels cas, il en résulterait une dilution supplémentaire, potentiellement significative, pour les actionnaires de la Société.

Assurance et couverture des risques

Focus Home Interactive a mis en œuvre une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés avec des montants de garantie qu'il estime compatible avec la nature de son activité, et continuera à appliquer la même politique dans le cadre du développement futur de son activité. Les polices d'assurance souscrites par le Groupe contiennent des exclusions et des plafonds de garantie ainsi que les franchises habituellement imposées par les compagnies d'assurance sur le marché.

Le montant des charges constatées par le Groupe au titre de l'ensemble des polices d'assurance (hors assurance-crédit client) s'est élevé à 218 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Procédures judiciaires et d'arbitrage

A l'exception de la procédure décrite au paragraphe 3 ci-dessous, à la date du présent rapport, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

3. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

En février 2017, se tenait à Paris le *What's Next* de Focus, un évènement annuel auquel étaient conviés les journalistes du monde entier. Pendant deux jours, Focus Home Interactive a pu présenter quelques-uns de ses titres qui sortiront lors des trois prochaines années. Cet évènement constitue un moment fort pour journalistes, distributeurs, consociers et investisseurs qui ont pu mesurer lors de cet évènement la véritable montée en gamme du catalogue de l'éditeur parisien.

Le mois de février 2017 est également marqué par l'ouverture d'une enquête de la Commission Européenne visant les accords conclus entre l'entreprise Valve Corporation, propriétaire de la plateforme de distribution de jeux Steam et cinq éditeurs de jeux vidéo sur PC. Précurseur européen dans les ventes digitales des jeux vidéo, et partenaire historique de Valve, Focus Home Interactive fait partie des 5 éditeurs ciblés par l'enquête ouverte par la Commission. La Société coopère avec la Commission à ce sujet.

Fin mars 2017, la direction de la Société a signé un accord collectif avec les salariés dont les dispositions prennent effet, en partie au 1er janvier 2017 et en partie au 1er avril 2017. Ces dispositions concernent essentiellement une réduction de temps de travail et une plus grande flexibilité pour la gestion et la prise de congés.

4. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Rendez-vous désormais annuel, le *What's Next* de Focus Home Interactive a permis à la presse spécialisée internationale de venir voir à Paris les jeux en production de l'éditeur parisien. Les nombreuses retombées Presse liées à l'évènement, confirment la montée en gamme du catalogue de Focus et l'intérêt grandissant des médias et des joueurs du monde entier pour son Line-Up.

Cet évènement fut également l'occasion d'annoncer de nouvelles signatures comme l'adaptation en jeu vidéo de la licence *Necromunda* (Warhammer) de GamesWorkshop ou encore *A Plague Tale : Innocence* du studio bordelais Asobo. L'arrivée récente du studio Asobo, considéré comme l'un des tous meilleurs studios français et européens, souligne l'attractivité de Focus Home Interactive auprès des meilleurs studios de développement indépendants grâce à son modèle, son positionnement et ses résultats.

L'année 2017 sera soutenue par la franchise *Farming Simulator*. Les ventes du jeu *Farming Simulator 17* sorti à la fin de l'année 2016 contribueront de manière significative au chiffre d'affaires de 2017. Une extension payante baptisée *Platinum* sera proposée aux millions de possesseurs du original jeu dès la fin d'année. *Farming Simulator* sortira également sur le dernier trimestre sur la toute nouvelle console Switch de Nintendo dont le lancement réussi en mars dans le monde entier permet

d'envisager des ventes significatives pour Farming Simulator. Quant aux versions portables (consoles PSVita et Nintendo 3DS), elles sortiront au tout début de l'été.

2017 marquera la sortie des 2 premiers jeux à fort potentiel issus pour partie du financement de l'introduction en bourse de Focus Home Interactive. Le premier, le jeu de rôle action The Surge réalisé par le studio allemand Deck 13, sortira le 16 mai sur PC et consoles de salon. Les premières évaluations de la presse du monde entier faites sur une pré-version du jeu sont extrêmement prometteuses. Sur le dernier trimestre, est prévu Vampyr, le nouveau jeu de rôle aux mécaniques de jeu originales et à l'ambiance forte, développé sur consoles et PC par le studio parisien DontNod. Le studio Cyanide contribuera également de manière significative au chiffre d'affaires 2017 avec la sortie de trois jeux. Styx : Shards of Darkness, Tour de France 2017 et Call of Cthulhu.

Styx Shards of Darkness est sorti en mars avec un très bon accueil des critiques et des joueurs (74 % sur Metacritic, 88% note utilisateurs Steam). Produit avec un budget légèrement supérieur au premier épisode, sorti en 2015 uniquement en digital, le nouvel épisode de Styx est déjà parvenu à réaliser un chiffre d'affaires au lancement supérieur au 12 premiers mois du chiffre d'affaires de son prédécesseur grâce à une sortie simultanée en ligne et pour la première fois en magasin. Prévu en fin d'année, l'adaptation par Cyanide du fameux jeu de plateau Call of Cthulhu, prévue également sur PC et consoles suscite un vif intérêt de la part des joueurs et de la presse internationale.

Dans un tel contexte, les perspectives d'avenir nous apparaissent comme favorables.

II. MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2016, la Société était une société anonyme à directoire et à conseil de surveillance. Elle avait pour mandataires sociaux :

- Monsieur Cédric Lagarrigue, Président du Directoire (depuis le 1^{er} janvier 2016);
- Madame Deborah Bellangé, Vice-Présidente du Directoire (depuis le 1^{er} janvier 2016);
- Monsieur John Bert, Membre du Directoire (depuis le 1^{er} janvier 2016);
- Monsieur Luc Heninger, Membre du Directoire (depuis le 1^{er} janvier 2016);
- Monsieur Denis Thébaud, membre et président du Conseil de surveillance;
- Madame Claire Wanctin-Mesureux, membre du Conseil de surveillance;
- Monsieur Christian Tellier, membre du Conseil de surveillance;
- Monsieur Jürgen Goeldner, membre du Conseil de surveillance (depuis le 28 juin 2016);
- Monsieur Georges Fornay, membre du Conseil de surveillance (depuis le 28 juin 2016).

Autres mandats en cours à l'extérieur du Groupe

Membres du Directoire	Nature du Mandat	Société
Cédric LAGARRIGUE	Néant	Néant
Deborah BELLANGE	Néant	Néant
John BERT	Néant	Néant
Luc HENINGER	Néant	Néant

Membres du Conseil de Surveillance	Nature du Mandat	Société
Denis THEBAUD	Administrateur	Innelec Multimedia
	Président	Innelec Technology
	Président	Innelec Services
	Président	Jeux Vidéo & Co
	Président	Numeric Pipe Line
	Président	Konix Interactive
	PDG	Xandrie
	Administrateur	ACSYS
	Administrateur	IDM
	Administrateur	Object Live Soft
Claire WANCTIN MESUREUX	Co-gérante	CSA Consultants
Christian TELLIER	Administrateur	Innelec Multimédia
	Administrateur	Xandrie
Jürgen GOELDNER	Administrateur	Freezetag
	Administrateur	Fuelpowered
	Administrateur	Hashplay
Georges FORNAY	Administrateur	GLHF
	Administrateur	Activitick
	Gérant	Fornay Invest
	Gérant	Fornay Entreprise Individuelle

Autres mandats ayant été exercés à l'extérieur du Groupe au cours des 5 dernières années mais échus à ce jour

Membres du Directoire	Nature du Mandat	Société
Cédric LAGARRIGUE	Néant	Néant
Deborah BELLANGE	Néant	Néant
John BERT	Néant	Néant
Luc HENINGER	Néant	Néant

Membres du Conseil de Surveillance	Nature du Mandat	Société
Denis THEBAUD	Président du Conseil	Innowear
Claire WANCTIN MESUREUX	Néant	Néant
Christian TELLIER	Néant	Néant
Jürgen GOELDNER	Néant	Néant
Georges FORNAY	Néant	Néant

III. ACTIONNARIAT SALARIE

Au 31 décembre 2016, la participation détenue par des salariés dans le capital de la Société s'élève à 9% dont 93% (8% du capital) par des membres du directoire liés à la Société par un contrat de travail.

Depuis cette date, les évolutions suivantes sont intervenues : des membres du directoire et des salariés ont cédé un total de 36 424 titres soit 0,8% du capital.

IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Activité des filiales de la Société

L'activité de la filiale Focus Home Interactive USA est identique à celle de la société mère française. Elle est dédiée aux activités commerciales en Amérique du Nord et Amérique Centrale. En 2016, son chiffre d'affaires s'élève à 11,8 M USD pour un résultat net de -22 K USD.

2. Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés

Néant

3. Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant

4. Répartition du capital et actions d'autocontrôle

Au 31 décembre 2016, la répartition du capital était la suivante y compris les valeurs mobilières donnant accès au capital :

	Valeurs Mobilières donnant accès au capital			% de capital		
	Nombre d'actions	Nombre & type de valeurs mobilières attribuées	Nombre d'actions susceptibles de résulter de leur exercice	Total	Total détenu au 31/12/2016	Total dilué
Membres du Directoire						
Cédric LAGARRIGUE	228 460	9 000 AGA (AGA 2016-1)	9 000	237 460	5,0%	5,0%
Deborah BELLANGE	61 000	2 500 stock-options (SO 2015) 2 250 AGA (AGA 2016-1)	2 500 2 250	65 750	1,4%	1,4%
John BERT	43 062			43 062	0,9%	0,9%
Luc HENINGER	49 498			49 498	1,0%	1,0%
Membres du Conseil de Surveillance						
Denis THEBAUD (1)	2 368 716			2 368 716	49,9%	49,5%
Claire WANCTIN MESUREUX	70 839			70 839	1,5%	1,5%
Christian TELLIER	8	5 000 BSA 2015	5 000	5 008	0%	0,1%

(1) Actions détenues indirectement à travers les sociétés Nabuboto (détenue à hauteur de 99,99% par Denis Thébaud) et Innelec Multimédia (détenue à hauteur de 64% par Denis Thébaud).

En dehors du contrat de liquidité, aucune action n'est détenue directement par la Société. Dans le cadre du plan de liquidité, au 31 décembre 2016, la Société possède 4 058 actions propres pour une valeur de 116 267€ et détient une créance de 206 809 € affectée au compte de liquidité.

Contrat de Liquidité au 31/12/2016	Quantité	Cours
Actions en compte au 31/12/15	6 189	23,0600
Actions achetées (cours moyen)	304 454	25,0503
Actions vendues (cours moyen)	306 585	24,8466
Actions en compte au 31/12/16	4 058	28,7600

Les statuts de la Société accordent des droits de vote double pour les actions inscrites au nominatif et qui sont détenues depuis plus de deux ans. Voici le tableau de répartition du capital et des droits de vote :

Actionnaires	Nombre d'Actions	% du capital	% de Droits de Vote
Nabuboto (Groupe Thébaud)	2 128 488	44,8%	54,7%
Innelec Multimédia (Groupe Thébaud)	240 228	5,1%	4,5%
Autres membres du Conseil de Surveillance	70 847	1,5%	3,5%
Directoire & salariés	453 659	9,6%	15,3%
Autres	1 854 368	39,1%	22,0%
Total	4 747 590		

V. PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DES RESULTATS

1. Examen des comptes et résultats

Comptes Sociaux

Focus Home Interactive a réalisé un chiffre d'affaires de 70,4 M€ au 31 décembre 2016 contre 62,4 M€ au 31 décembre 2015 soit 13% de croissance. Cette forte progression est liée au succès de nos jeux vidéo notamment la réussite de « *Farming Simulator 17* » lancé en Q4 de l'année.

Nos charges d'exploitation représentent 61,2 M€ contre 54 M€ et le résultat d'exploitation est de 9,9 M€. Il était de 8,9 M€ au 31 décembre 2015 soit une progression de 10%.

Après prise en compte d'un résultat financier de -171 K€, d'un résultat exceptionnel de -107 K€, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour 601 K€ et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 3,1 M€, le résultat net s'élève à 5,9 M€ soit une progression de 15,7 %.

Le total de notre bilan passe de 44,9 M€ au 31 décembre 2015 à 55,4 M€ au 31 décembre 2016. Les capitaux propres qui étaient de 19,9 M€ au 31 décembre 2015 atteignent 25,8 M€ en 2016.

Les immobilisations incorporelles nettes baissent de 0,2 M€ à 0,1 M€, et les immobilisations corporelles nettes baissent de 0,5 M€ à 0,4 M€.

La trésorerie nette de la Société s'élève à 13 M€, dont 2 M€ placés en valeurs mobilières C/T.

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Ces comptes consolidés intègrent l'activité de notre filiale aux Etats-Unis qui a été créée en septembre 2013 et qui avait lancé « *Farming Simulator* » 2013 sur le marché américain en novembre 2013. Cette filiale à 100 % est gérée par la société mère française qui prend à sa charge les frais variables de sa filiale.

Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 75,6 M€, soit une progression de 9% par rapport au 31 décembre 2015.

La marge brute de la Société s'élève à 24,4 M€ au 31 décembre 2016, soit 9,7 % de croissance par rapport au 31 décembre 2015. Cette évolution positive est justifiée par l'augmentation des ventes et aussi par la baisse des coûts de fabrication liée à la part digitale des ventes en forte croissance.

Alors que les ventes en téléchargement représentaient 46% du chiffre d'affaires en 2015, elles représentent 58% du chiffre d'affaires en 2016. Le back catalogue et les lancements réussis des deux jeux PC « *Battlefleet Gothic* » et « *Space Hulk* », vendus uniquement en ligne expliquent en partie

cette performance. La Société observe également une forte augmentation des ventes en digital sur sa franchise « *Farming Simulator* », historiquement orientée retail du fait de son audience très grand public.

Bien que le Groupe ait continué à renforcer ses équipes en 2016, passant de 66 salariés (en ETP) à la fin 2015 à 87 salariés au 31 décembre 2016, le résultat courant a augmenté de 4,6%, passant de 8,6 M€ en 2015 à 9 M€ en 2016.

Le bilan consolidé est très proche du bilan des comptes sociaux par sa structure et ses montants. Il intègre les éléments complémentaires concernant la filiale américaine. Le total du bilan est de 56,7 M€.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 26,5 M€. L'endettement net est de -10 M€ et la structure du bilan est solide.

2. Situation d'endettement de la Société et du Groupe au 31 décembre 2016

	31/12/2015	Nouveaux emprunts	Remboursements	31/12/2016
Emprunts bancaires (hors découvert)	3 650		(742)	2 908
- dont à moins d'un an	769			1 110
- dont à plus d'un an et moins de 5 ans	2 531			1 798
- dont à plus de 5 ans	350			0
Découvert bancaire				0
Endettement financier	3 650	0	(742)	2 908
Trésorerie	17 842			13 138
ENDETTEMENT NET	(14 191)			(10 230)

3. Proposition d'affectation du résultat

Le Directoire propose à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice	5 908 359,84
Dotation à la réserve légale	-
Report à nouveau antérieur	4 416 488,82
Bénéfice distribuable	10 324 848,66
Distribution d'un dividende*	2 516 222,70
Affectation du bénéfice de l'année au compte report à nouveau	3 392 137,14

*Le montant total de la distribution indiqué dans le tableau ci-dessus est calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2016, ainsi que le nombre d'actions propres à cette même date, et pourra varier en fonction de l'évolution du nombre d'actions donnant droit à dividende jusqu'à la date de détachement de celui-ci. Par conséquent, le prélèvement sur les postes « report à nouveau 2016 » et/ ou « réserves distribuables » pourra varier en fonction du montant total définitif versé lors du détachement du dividende.

Capital Souscrit	5 697 108,00
Primes d'Emission	9 031 642,68
Reserves Légales	779 184,80
Report à Nouveau	4 416 488,82
Capital avant Affectation	19 924 424,30
Affectation du Résultat	3 392 137,14
Capital après Affectation	23 316 561,44

4. Rappel des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice clos	Dividende par action	Dividende mis en distribution	dont distribution par actions	Abattement mentionné 2° du 3 de l'article 158 CGI	
				Eligible à l'abattement 40%	Non éligible à l'abattement 40%
31 décembre 2015	0,50	2 314 365,00	621 710,00	2 314 365,00	
31 décembre 2014	0,40	1 771 316,80	290 260,02	1 771 316,80	
31 décembre 2013	0,26	909 467,52		909 467,52	

5. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les dépenses et charges comptabilisées par la Société et visées à l'article 39-4 dudit Code, s'élèvent à un montant global de 4,9 K€, et le montant de l'impôt sur les sociétés correspondant s'élève à 1,6 K€. Nous vous demanderons d'approuver l'ensemble de ces dépenses par une résolution spécifique, lors de la prochaine assemblée.

6. Information sur les délais de paiement des fournisseurs (hors factures non parvenues)

en milliers d'euro	Échéances					Nb pièces échues
	Solde au 31/12	Non Echu	30j	60j	>60j	
Balance Fournisseurs au 31/12/16	2 401 100%	1 319 55%	698 29%	104 4%	280 12%	299
Balance Clients au 31/12/16	7 832 100%	5 675 72%	1 730 22%	-65 -1%	492 6%	313

VI. ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS SUPERIEURES A 20.000 EUROS REALISEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS ET PAR LEURS PROCHES

En application des dispositions des articles 223-22 A et 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous indiquons ci-après les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société au cours de l'exercice :

A. Opérations de Vente et Achat de titres par les dirigeants

Membres du Directoire	Actions cédées	Actions achetés	AGA acquises
Cédric LAGARRIGUE	171 124	-	26 000
Deborah BELLANGE	7 591	-	12 000
John BERT	60 298	-	8 500
Luc HENINGER	51 800	-	8 500

Autres Dirigeants	Actions cédées	Actions achetés	AGA acquises
Denis Thébaud (Nabuboto/Innelec)	150 000	-	-
Claire Wanctin	60 064	-	-
Christian Tellier	-	-	-
Jürgen Goeldner	-	-	-
Georges Fornay	-	-	-

B. Exercice d'options pendant la période par les dirigeants

Membres du Directoire	Nb Options
Cédric LAGARRIGUE	26 000
Deborah BELLANGE	4 000
John BERT	5 000
Luc HENINGER	5 000

VII. RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET SUR LES ACTIONS GRATUITES

A. Options de souscription ou d'achat d'actions

1) *Attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016*

Néant

2) *Exercice d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016*

Exercice d'Options en 2016 en nombre d'actions créées	
SO 2015	
Membres du Directoire (1)	40 000
Autres Salariés	8 350
Total	48 350

(1) De plus, 140 000 actions ont été créées par l'exercice des SO d'un ancien membre du Directoire Jean Pierre Bourdon, Président du Directoire en 2015

3) **Bons de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

Néant

B. Actions gratuites

1) **Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Le Directoire, après avoir recueilli l'approbation du Conseil de Surveillance et après le vote de la création de 100.000 actions gratuites par l'Assemblée Générale en date du 26 novembre 2015 dont 80.200 actions ont été attribués pendant l'exercice 2015, a attribué les AGA suivantes :

Membres du Directoire	Nombre d'actions
Cédric LAGARRIGUE	9 000
Deborah BELLANGE	2 250
John BERT	
Luc HENINGER	
autres salariés	8 550
Total	19 800

2) **Acquisition définitive d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

En novembre 2015, la Société a attribué 80.200 actions gratuites aux salariés de la Société. En novembre 2016, l'ensemble des 80.200 actions ont été définitivement acquises par les salariés.

VIII. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires :

- Deloitte & Associés représenté par Monsieur Julien Razungles
185, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine

Deloitte & Associés a été nommé commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale réunie le 22 juin 2006 pour une durée de six exercices sociaux, puis renouvelé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale réunie le 20 juin 2012. Son mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

- Cabinet Gatti Conseil représenté par Monsieur Bertrand Gatti
112 bis rue de Silly 92100 Boulogne Billancourt

Cabinet Gatti Conseil a été nommé co-commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale réunie le 9 juin 2015 pour une durée de six exercices sociaux. Son mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Commissaire aux comptes suppléant :

- BEAS
7/9 Villa Houssay 92200 Neuilly-sur-Seine

BEAS a été nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée Générale réunie le 27 juillet 2000 pour une durée de six exercices sociaux, puis renouvelé dans ses fonctions successivement par les assemblées générales réunies les 22 juin 2006 et 20 juin 2012. Son mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

- DABR Audit et Conseil
4 rue des Arts 91270 Vigneux sur Seine

DABR a été nommé co-commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée Générale réunie le 9 juin 2015 pour une durée de six exercices sociaux. Son mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

IX. LISTE DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-86 DU CODE DE COMMERCE ET CONVENTIONS COURANTES ET RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Aucune nouvelle convention n'a été signée en 2016.

Par ailleurs, les conventions anciennes se sont poursuivies au cours de l'exercice de 2016 :

- 1) Avec la société Innelec Multimédia, actionnaire de Focus Home Interactive et dont Monsieur Denis Thébaud est actionnaire majoritaire, comme il l'est de Focus Home Interactive à travers la société civile Nabuboto dont il est actionnaire majoritaire à hauteur 99,9 % :
 - Frais de publicité dans le cadre de nos conventions commerciales : 0 €
 - Vente de produits finis : 1 760 K €

Ce contrat est reconduit en 2016 et 2017 car Focus Home Interactive continue de distribuer les jeux en France, pays dans lequel la société Innelec est un acteur du marché.

- 2) Avec la société Eclegui Consultants dont Monsieur Jean-Pierre Bourdon, ancien président du Directoire jusqu'au 31 décembre 2015, est actionnaire à 85 % :
 - Honoraires : 0 €

Le contrat avec cette société a été reconduit en 2016 pour couvrir le cas d'un éventuel recours aux services de ce dernier lors de la reprise de fonction du Président par Cédric Lagarrigue et le Directoire. Ce contrat ne sera pas reconduit en 2017.

- 3) Avec la société CSA Consultants dont Madame Mesureux-Wanctin est associée et co-gérante :
 - Exploitation Tolas-DiDiver : 19 K€

Focus Home Interactive fait appel à la société CSA en 2016 et continue de le faire en 2017 afin d'assurer la maintenance de son système de « BI » Diver.

- 4) Avec Focus Home Interactive USA, filiale à 100 % de Focus Home Interactive :
 - Refacturation Marketing : 742 K€
 - Royalties : 5 319 K€
 - Intérêt sur comptes courants : 19 K€

X. CAPITAL SOCIAL

1. Opérations sur le capital social

Exercice clos le 31 décembre 2016

- Exercices partiels du plan SO 2015
- Paiement du dividende en actions le 23 août 2016
- Acquisition définitive des AGA plan 2015-2 le 27 novembre 2016

Date	Nature des Opérations	Nombre d'actions émises/annulées	Capital	Prime d'émission ou d'apport	Montant nominal cumulé du capital social	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale
Q1 2016	Exercice partiel du plan SO 2015	102 770	123 324	811 883	5 467 199	4 555 999	1,2
Q2 2016	Exercice partiel du plan SO 2015	79 330	95 196	626 707	5 562 395	4 635 329	1,2
23-août-16	Paiement de dividendes en action	25 811	30 973	592 362	5 593 368	4 661 140	1,2
27-nov.-16	Acquisition définitive AGA 2015-2	80 200	96 240		5 689 608	4 741 340	1,2
Q4 2016	Exercice partiel du plan SO 2015	6 250	7 500	49 375	5 697 108	4 747 590	1,2

Franchissement de seuil

Au cours de l'exercice 2016, la Société n'a pas eu connaissance de franchissements de seuil statutaires ou légaux.

2. Tableau des délégations en matière d'augmentations de capital

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100, al. 7 du Code de commerce, il est joint au rapport de gestion un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au conseil d'administration ou au directoire dans le domaine des augmentations de capital. Ce tableau fait apparaître l'utilisation de ces délégations au cours de l'exercice.

Ce tableau est joint en Annexe 2 au présent rapport.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions correspondantes.

Paris, le 26 avril 2017

Pour le Directoire
Cédric Lagarrigue
Président du Directoire

ANNEXES

1. Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices					
	2012	2013	2014	2015	2016
Situation financière en fin d'exercice (en euros)					
Capital Social	2 031 132	2 031 132	4 221 542	5 343 875	5 697 108
N° actions émises	3 501 952	3 501 952	7 035 904	4 453 229	4 747 590
N° obligations convertibles en actions					
Résultat global des opérations effectives (en K euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	24 406	25 688	39 578	62 357	70 369
Bénéfices avant impôts, amortissements & provisions	1 648	4 339	6 180	8 832	9 013
Impôts sur les bénéfices	422	1 015	1 983	3 091	3 077
Bénéfices après impôts, amortissements & provisions	883	2 867	3 915	5 108	5 908
Montant des bénéfices distribués	313	909	1 771	2 314	2 516
Résultat des opérations par action*					
Bénéfices avant impôts, amort & prov.	0,47	1,24	0,88	1,98	1,90
Bénéfices après impôts, amort & prov.	0,25	0,82	0,56	1,15	1,24
Dividende versé	0,09	0,26	0,25	0,52	0,53
Personnel					
N° salariés	35	41	45	57	79
Montant de la masse salariale	1 798	2 190	2 784	3 491	4 128
Montant des charges salariales	810	977	1 205	1 717	2 274

* Le nombre d'action retenu dans la détermination du résultat et du dividende par action est celui à la clôture. Le montant des bénéfices distribués au titre de l'année 2016 est un estimé.

2. Tableau des délégations en matière d'augmentations de capital

Résolution approuvée par l'AG du 28 juin 2016	Durée de la délégation	Plafond	Utilisé en date du 18 avril 2017
Programme de rachat par la société de ses propres actions	18 mois	10% du capital 55€/action	en cours
Résolution approuvée par l'AG du 26 nov 2015			
Attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et dirigeants de la Société	38 mois	100 000	100 000